

Les mouvements sociaux et les mobilisations des personnels et des retraité-es ont contraint le gouvernement à faire des annonces et à concéder quelques mesures qui demandent à être concrétisées : ré indexation des pensions de moins de 2 000 euros sur l'inflation, baisse des effectifs dans nombre de classes du primaire, annonce de la fin des fermetures d'écoles et d'hôpitaux, plus de fonctionnaires « sur le terrain »... Des grandes questions posées par les mouvements sociaux actuels ne trouvent pas de réponses fortes notamment en ce qui concerne le pouvoir d'achat, le rétablissement de l'ISF, une transition écologique juste socialement... Le mouvement des Gilets jaunes se poursuit de manière hétérogène même si par endroits des jonctions se font entre ce mouvement social et des cortèges syndicaux. Le gouvernement a confirmé son orientation libérale et les transformations en cours dont celles concernant la Fonction publique et la baisse de la dépense publique qui permettent, a contrario des annonces faites, des suppressions d'emplois et des possibilités d'externalisation de missions et de services publics. Il répond aux questions fiscales par la baisse des impôts sans mettre à contribution les plus riches et sans toucher aux dispositifs d'allègements des cotisations favorables aux grandes entreprises. Ceci est contradictoire avec la demande de plus et mieux de services publics sur tout le territoire exprimée par les usagers. Et d'autres mesures inquiètent la FSU : nouvel acte de décentralisation, réorganisation de l'administration avec plus de pouvoir et de responsabilités aux préfets de département, développement de « France services »... La volonté de remettre plus de fonctionnaires « sur le terrain » est par ailleurs conditionnée à des fermetures de postes dans les administrations centrales. La FSU est opposée à de telles réorganisations qui se traduiraient par une aggravation des inégalités sociales et territoriales et par une dégradation des services publics.

Fonction publique

Avec l'ensemble des fédérations de la Fonction publique, la FSU a mobilisé le 9 mai dernier contre le projet de loi dit de *transformation de la Fonction publique* actuellement en discussion au Parlement. La FSU continue de s'opposer à la création d'une instance unique en lieu et place des comités techniques et CHSCT, instance qui risque de diluer et amoindrir la capacité d'alerte et d'intervention dans des domaines essentiels de la sécurité, de la santé et de la vie au travail. C'est aussi le cas avec la suppression des compétences des CAP en matière de promotion et de mobilité, mesure qui va favoriser une gestion opaque et priver les personnels de recours contre l'arbitraire. De même, avec le recours au recrutement accru à tous les niveaux de contractuel-les, la précarité sera encore aggravée particulièrement avec des contrats de mission à durée déterminée pouvant être rompus à tout moment. C'est l'égalité d'accès aux emplois publics et la garantie de neutralité et d'indépendance de l'agent public qui sont menacées. Cela battrait en brèche la garantie d'agent-es au service de l'intérêt général, gage de la qualité des services rendus au public. Ce serait de fait le passage d'une Fonction publique de carrière à une Fonction publique d'emploi. Une indemnité à la fin des CDD de moins de 12 mois serait créée. Elle pourrait constituer une compensation pour les personnels les plus précaires, mais cela ne doit en aucun cas institutionnaliser la précarité. Le gouvernement présente cela comme une mesure dissuasive contre le recours abusif aux contrats courts, ce que la FSU réfute en l'absence de tout autre mesure visant à mettre en place un plan de titularisation. Pour autant, la FSU continue de revendiquer un plan de titularisation et l'arrêt du recrutement de non titulaires. La

commission de déontologie et la haute autorité de transparence de la vie publique (HATVP) seraient fusionnées, ce qui affaiblirait le contrôle déontologique des fonctionnaires.

A l'approche du rendez-vous salarial, la FSU réaffirme ses revendications pour toutes et tous les agent-es : augmentation de la valeur du point d'indice afin d'améliorer leur pouvoir d'achat, suppression du jour de carence... Si le Président a reconnu la nécessité de revaloriser le salaire des enseignant-es, la FSU demande l'ouverture immédiate de discussion dans l'Education nationale et considère que cette nécessaire revalorisation concerne toutes et tous les agent-es public-ques. Elle rappelle son opposition aux 120 000 nouvelles suppressions de postes annoncées et s'opposera à tout redéploiement.

Education

La FSU reste fortement opposée à la politique éducative que poursuivent les ministères de l'Éducation, de l'Agriculture et de l'Écologie. Derrière l'affichage d'ambitions de justice sociale, ce sont essentiellement des mesures inégalitaires et des restrictions budgétaires qui sont engagées. Le ministère reste sourd à l'avis des organisations syndicales représentatives des personnels comme à l'expertise des personnels et à l'opinion de la communauté éducative. Des annonces, qui sont à mettre au crédit des mobilisations, affirment des moyens pour l'enseignement primaire ou des améliorations des rémunérations pour les enseignants. Néanmoins, elles ne satisfont pas la FSU qui doute qu'elles puissent être engagées si le gouvernement maintient sa politique budgétaire de réduction des moyens de la Fonction publique. Elle demande donc que ces mesures soient mises en œuvre par des engagements concrets. Les financements ne permettront ni d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement sur tout le territoire, ni de réduire les inégalités. Dans le premier degré, les dotations, réservées pour une bonne part aux dédoublements, et l'annonce non garantie sur les effectifs, ne permettront pas d'améliorer les conditions d'apprentissage et d'enseignement sur tout le territoire. La campagne de communication des résultats des évaluations CP et CE1 dévoile le projet de Blanquer qui vise à contrôler les pratiques et les méthodes des enseignant-es. Dans le second degré, les conditions d'encadrement des élèves vont se dégrader du fait de la combinaison de la hausse démographique au niveau national et des suppressions de postes dans un contexte déjà compliqué par la réforme des lycées. La FSU s'opposera à tout redéploiement.

La FSU exige le maintien d'une politique éducative, sociale et de santé en faveur des élèves sous la gouvernance et la responsabilité pleine et entière du ministère de l'Éducation nationale. Elle s'opposera au retour d'un pôle ou service de santé. L'équipe pédagogique et éducative est l'équipe pluri-professionnelle en charge de la santé des élèves au service de leur réussite scolaire.

Il est nécessaire de changer de cap en la matière, de demander l'abandon du projet de loi Blanquer, des réformes des lycées et du baccalauréat et d'exiger l'ouverture de négociations pour des services publics à la hauteur des besoins.

Avec une large intersyndicale soutenue par des associations, les syndicats du second degré de la FSU appellent les enseignants du second degré à la grève le 17 juin, jour de surveillance de la première épreuve du bac 2019. Cette modalité d'action, exceptionnelle pour des professeurs attachés à la réussite de leurs élèves et à l'existence de diplômes nationaux, montre bien la gravité de la situation dans laquelle se trouve l'Education. Le ministre de l'Éducation nationale porte la totale responsabilité de cette grève et des conséquences qui pourraient en résulter : il n'a ni renoncé ni même infléchi ses projets de réforme du lycée et du baccalauréat, largement contestés depuis deux ans, qui entérinent

un lycée inégalitaire, assignant à résidence dans un choix de spécialités restreint des élèves enfermés dans leur territoire et leur origine sociale.

Au contraire, à marche forcée, le Ministre, faisant totalement fi du dialogue social, méprisant les représentants des personnels et les instances, déroule son projet d'École, communique à tout va, s'auto glorifiant pour mieux masquer les faiblesses voire les défaillances de notre système éducatif, ses inégalités persistantes voire croissantes, ses personnels de plus en plus précarisés, insuffisamment formés, souvent désarmés pour ne pas dire en souffrance dans l'exercice de leur métier face à des élèves aux difficultés de plus en plus grandes et de natures diverses, face aux incivilités, confrontés aussi à des pressions hiérarchiques, à un management inapproprié...

Pour la rentrée, une circulaire bien carrée

La circulaire de rentrée publiée au BO ce mercredi 29 mai ne concerne que l'école primaire et martèle à chaque bout de ligne la priorité mise sur le « lire, écrire, compter ». Elle s'accompagne de nouvelles « recommandations » et indications fortes de pratiques pédagogiques notamment pour l'école maternelle qui fait l'objet de trois nouveaux guides sur le langage, la découverte des nombres et les langues vivantes étrangères.

Sans surprise, la circulaire de rentrée reprend les éléments saillants de la politique en cours au ministère (dédoublément, pilotage académique, instruction obligatoire à 3 ans) et consacre encore une fois la priorité nationale à l'enseignement des « fondamentaux » qui se résument aux seuls « Lire, écrire, compter et respecter autrui ». La rédaction finale de la circulaire a finalement concédé un chapitre pour « Cultiver le plaisir d'être ensemble » et un paragraphe pour développer l'éducation artistique et culturelle qui se trouve résumé à l'instauration de chorale partout et à la promotion de la lecture et du livre par la fréquentation des bibliothèques. Voilà une « idée qu'elle est bonne » et à laquelle personne n'avait pensé jusque-là ...

Cette circulaire vient donc confirmer une politique ministérielle à l'œuvre faite, d'injonctions, de guides de bonnes pratiques, d'enseignements resserrés sur des fondamentaux faisant table rase d'un grand nombre de recherches pédagogiques et niant au plus haut point la professionnalité des personnels dans les écoles. Alors bien sûr, la rédaction finale de la circulaire a connu quelques évolutions suite aux remarques faites par le SNUipp-FSU notamment. Ainsi la question de la compréhension en lecture a-t-elle été rajoutées à chaque étape de la scolarité, un chapitre sur « cultiver le plaisir d'être ensemble » a fait son apparition pour laisser une place, peu de chagrin tout de même, à d'autres enseignements.

Des gages accordés du bout des lèvres mais qui ne changent rien à la philosophie générale du texte. C'est pourtant d'une toute autre ambition dont l'école a besoin pour faire face aux défis qui sont les siens. Les mobilisations récentes menées par les personnels et les parents l'ont bien montré.

Notre pays va mal, notre École va mal, nos collègues vont mal... Combien de temps encore le Président et le ministre feront-ils semblant de ne rien voir et refuseront-ils d'entendre la colère et les revendications des personnels ? Comment peut-on construire un projet d'École sans l'avis, l'aval, l'adhésion et l'implication des enseignants ?

Dans notre département –comme certainement dans beaucoup d'autres...-, nos collègues se disent très inquiets de cette évolution libérale de notre système éducatif, les injonctions et l'évaluation permanentes, les réformes en cours, les dispositifs qui fleurissent tous les jours, les PIAL, l'école

inclusive, les cités éducatives, la remise en cause de l'éducation prioritaire,..., qui dénaturent nos métiers, génèrent beaucoup de stress et de défiance, dans un climat scolaire de plus en plus tendu, pesant, loin de la soi-disant volonté d'amélioration de la « qualité de vie au travail » des personnels, de l'indispensable sérénité, de la nécessaire amélioration des conditions d'études et d'apprentissages de nos élèves...